



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 14 mars 2014

Service départemental de l'Office
National des Anciens Combattants
et Victimes de guerre du Puy-de-Dôme
04 73 98 39 45

**Le Préfet de la Région Auvergne,
Préfet du Puy-de-Dôme**

à

Mesdames et messieurs les maires du Puy-de-Dôme
*En communication à monsieur le Secrétaire général
de la préfecture et mesdames et messieurs
les sous-préfets d'arrondissement*

OBJET : Cérémonie du 19 mars 2014

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

P.J. : Message du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants

La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars, « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Cette date correspond à un hommage officiel de la Nation, rendu chaque année dans tous les départements et dans toutes les collectivités d'Outre-Mer.

Je vous remercie de veiller dans votre commune au bon déroulement de cette cérémonie officielle, au cours de laquelle vous donnerez lecture du message ministériel ci-joint. Je vous indique que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral, représentant de l'État, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui appartient de lire ce message.

Je vous rappelle que comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés à cette occasion soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.



Michel FUZEAU

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
19 mars 2014

Message de Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants

En cette journée nationale, nous rendons un hommage solennel à toutes celles et à tous ceux qui furent victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Victimes au combat, victimes civiles, victimes de tragédies, de déchirements qui ont marqué à tout jamais l'histoire des deux rives de la Méditerranée.

Nous leur rendons hommage parce que nous ne voulons pas oublier, et parce que ce souvenir est le socle sur lequel nous reconstruisons des liens d'amitié et de fraternité.

Le 19 mars, date du cessez-le feu en Algérie, date symbole d'une fin tant attendue des combats, qui préparait l'indépendance d'un pays, et le retour dans leur foyer de milliers de combattants. Une date qui n'empêcha pas de nouvelles souffrances, faites de violence et d'abandon, mais une date annonciatrice d'espoir et de paix.

Les mémoires de ces événements sont plurielles et complexes. Mais l'histoire n'est qu'une, elle doit nous rassembler autour de la recherche constante de vérité. La route qui conduit à une mémoire apaisée est encore longue à parcourir. Mais il importe de la suivre avec ténacité.

Il revient aux vivants d'entretenir le souvenir de ceux qui ne reviendront pas. Il leur revient aussi d'œuvrer ensemble, dans le respect, la solidarité, pour aller de l'avant.

Nous n'oublions pas ces combattants. Appelés du contingent, rappelés, militaires de carrière, harkis, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole, des pays du Maghreb, ils ont servi courageusement la République.

Nous n'oublions pas ces victimes civiles, de toutes origines et de toutes confessions, tombées dans ces combats fratricides. Nous associons leurs familles à cet hommage et les assurons de notre sollicitude.

Nous pensons aussi à tous ceux et celles qui ont dû quitter leur terre natale, pour refaire leur vie dans un pays que, pour la plupart, ils ne connaissaient pas.

A tous, je veux réaffirmer aujourd'hui, notre respect, notre reconnaissance et la solidarité de la Nation tout entière.



Kader ARIF